

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit fondamental des affaires	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES								Session unique				Observation session d'examens
Parcours-type		Droit Fondamental des affaires								Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	189	40,5	30	Oui	Oui							
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES												
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)	99	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>														
Matière	S1	Garanties de paiement	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>														
Matière	S1	Garanties de paiement	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (3 options au choix) (*)	90		12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Comptabilité financière	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des assurances (*)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit rural	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Groupement à statut spécial	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 2h max	
Matière	S1	Propriété intellectuelle (*)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES								Session unique				Observation session d'examens
Parcours-type		Droit Fondamental des affaires								Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES												
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)	99	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>														
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :</i>														
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix) *	60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE												
UE	S2	UE Matière de spécialité	30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
TOTAL ANNUEL			378	81	60	30								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES								Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit Fondamental des affaires								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	140		30	30	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES											
UE	S1	UE1 Communication spécialisée pour le transfert des connaissances	10		1	1	Oui	Oui					
Matière	S1	Anglais	10				Non	Non	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE											
UE		UE2 Analyser la vie de l'entreprise afin de définir une stratégie	80		25	25	Oui	Oui					
Matière	S1	Traitement des défaillances des entreprises	20				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	■	Écrit	5h x2	2 écrits sur deux matières tirées au sort
Matière	S1	Droit des sociétés et des marchés financiers	20				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Les biens de l'entreprise	20				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit fiscal des affaires	20				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE3 Gérer les contraintes liées à l'activité de l'entreprise	50		4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Arbitrage et modes alternatifs de règlement des différends	10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)	■	Oral		Oral sur 1 des matières de l'UE choisie par l'étudiant
Matière	S1	Contrats internationaux	10				Non	Non					
Matière	S1	Droit de la concurrence interne et internationale	10				Non	Non					
Matière	S1	Droit du travail	10				Non	Non					
Matière	S1	Histoire du droit des affaires	10				Non	Non					
Semestre	S2	SEMESTRE 4	65		30	30	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES											
UE	S2	UE4 Appui à la transformation en contexte professionnel			2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	Stage (durée minimale d'1 mois)					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	■	Rapport/Mémoire		Rédaction d'un rapport de stage
UE	S2	UE5 Maîtriser et mettre en œuvre les outils de la recherche	25		20	20	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodes des techniques juridiques	10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)	■	Mémoire/Soutenance		Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche
Matière	S2	Apprentissage des techniques de la recherche	5				Non	Non					
Matière	S2	Méthode de l'exposé discussion	10				Non	Non					
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE											
UE	S2	UE6 Maîtriser l'environnement juridique de l'activité de l'entreprise et sécuriser les actes juridiques de la vie de l'entreprise	40		8	8	Oui	Oui					
Matière	S2	Principes généraux du droit pénal des affaires	10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)	■	Oral		Grand oral portant sur les matières des UE2, UE3 et UE6
Matière	S2	Régime des obligations civiles et commerciales	10				Non	Non					
Matière	S2	Propriété industrielle et nouvelles technologies	10				Non	Non					
Matière	S2	Financement du crédit aux entreprises	10				Non	Non					
Matière	S2						Non	Non					
		TOTAL ANNUEL	205		60	60							